

# Amérique latine

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1964)**

PDF erstellt am: **23.05.2024**

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Testuz, délégué, et M<sup>me</sup> Elsa Casal, déléguée-adjointe, puis M. André Durand, délégué général pour l'Asie.

Le tremblement de terre du 16 juin, qui éprouva une partie de l'archipel nippon, endommagea gravement le port de Niigata. En conséquence, les opérations de rapatriement furent interrompues pour trois mois et ne purent reprendre que le 22 septembre.

#### 4. AMÉRIQUE LATINE

##### **Brésil**

En date du 14 avril 1964, la Croix-Rouge chinoise, à Pékin, demanda au CICR de s'occuper du sort de neuf délégués commerciaux de la République populaire de Chine qui se trouvaient au Brésil au moment du changement de régime dans ce pays et y avaient été internés. Le CICR chargea immédiatement son délégué honoraire à Rio de Janeiro, M. Eric Haegler, de solliciter du gouvernement brésilien l'autorisation de visiter ces neuf personnes. Il lui envoyait en même temps des formules de messages familiaux devant leur permettre d'envoyer des nouvelles à leurs proches.

Le 6 mai, M. Haegler put effectivement visiter les internés chinois, qui lui parurent en bonne santé. Il leur remit un pécule leur permettant l'achat d'objets personnels. Par la suite, le délégué du CICR leur fit d'autres visites.

Toujours à la demande de la Croix-Rouge chinoise, M. Haegler entreprit des démarches auprès des autorités pour que trois des épouses des neuf internés chinois fussent autorisées à venir sur place et à visiter leurs maris. Le gouvernement brésilien ayant donné son accord, les trois dames arrivèrent à Rio de Janeiro le 24 août, accompagnées d'un représentant de la Croix-Rouge chinoise. Elles purent immédiatement se rendre à la prison auprès de leurs maris et répétèrent ces visites les jours suivants.

#### 5. EUROPE

##### **Allemagne**

Comme les années précédentes, des représentants du CICR, et notamment M. H. G. Beckh, délégué, ont fait des visites au siège